

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE  
OUEST AFRICAINE**

-----  
**La Commission**



**DISCOURS DE S.E. MONSIEUR SOUMAÏLA CISSE  
PRESIDENT DE LA COMMISSION DE L'UEMOA  
A L'OCCASION DE LA SIGNATURE DE L'ACCORD DE  
COOPERATION ENTRE LE CLUB DU SAHEL ET DE  
L'AFRIQUE DE L'OUEST ET L'UEMOA**

Ouagadougou le ... octobre 2007

**Monsieur le Directeur du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest ;**

**Monsieur le Président de la Cour de Justice de l'UEMOA ;**

**Messieurs les Commissaires ;**

**Messieurs les Conseillers à la Cour des Comptes ;**

**Honorables invités ;**

**Mesdames, Messieurs ;**

Je voudrais, au nom des plus Hautes Autorités de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, souhaiter la bienvenue à nos hôtes au siège des Organes, ici dans la Maison de l'intégration.

Bienvenue donc au **Directeur du Club du Sahel** ainsi qu'à sa délégation !

**Monsieur le Directeur**, mon cher **Normand LAUZON**, en franchissant le seuil de cette maison vous faites en même temps un pas important dans la longue marche de votre institution vers la réalisation des objectifs des pays membres de votre institution.

Cela nous réjouit et nous reconforte dans notre conviction que le partenariat à l'échelon sous-régional et régional constitue une démarche féconde et pragmatique.

**Honorables invités,**

**Mesdames, Messieurs,**

C'est pour moi, un réel plaisir et un agréable devoir de procéder, aujourd'hui, à la signature de l'Accord de coopération entre le Club du Sahel et l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine.

Les huit pays membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine se sont, en effet, engagés à assurer ensemble, une croissance économique soutenue et un développement collectif équilibré.

Ainsi, le Traité de l'UEMOA a inscrit la mise en œuvre de politiques sectorielles communes en matière de développement rural, d'environnement, d'aménagement du territoire, d'énergie, entre autres, pour contribuer à la réalisation d'un développement durable au sein de l'Union.

Cette préoccupation est en droite ligne des objectifs du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest dont l'activité concerne tous les Etats de l'UEMOA, élargis même à toute la CEDEAO.

Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest a, en effet, pour vocation de contribuer à faciliter les échanges entre les acteurs de la région et entre les pays de la région et ceux de l'OCDE sur des questions stratégiques pour le développement à moyen et long terme de l'Afrique de l'Ouest.

L'Accord de coopération, objet de la présente cérémonie de signature, s'inscrit dans cet esprit de complémentarité entre institutions visant des objectifs communs, et vise surtout, la rationalisation de leurs interventions sur le terrain.

Nos deux institutions, conformément au contenu du Mémoire d'Entente, conviennent de coopérer et de se consulter pour agir dans certains secteurs.

Il s'agit plus spécifiquement de la sécurité alimentaire dans le cadre du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires aux côtés du CILSS.

Un volet important concerne la lutte contre la désertification en vue d'identifier les défis dans la gestion durable des ressources halieutiques et de renforcer leur partenariat autour de l'initiative « Forum pour la mise en œuvre d'une politique foncière africaine. »

L'Accord de coopération **Club du Sahel - UEMOA** concrétise donc notre commune ambition dans les domaines d'intérêt commun, en vue du développement économique intégré en Afrique de l'Ouest.

**Honorables invités,**

**Mesdames, Messieurs,**

Permettez-moi de dire toute notre appréciation de cette grande organisation qu'est le Club du Sahel.

L'un de ses mérites est de contribuer à la mobilisation et au renforcement des capacités africaines dans le cadre d'une approche réseau.

**Monsieur le Directeur**, il me plaît de saluer le combat que mène votre organisation.

Votre action personnelle, votre engagement et votre vision, servis par une équipe engagée et une expérience avérée, ont contribué à faire du Club du Sahel une institution crédible et respectée.

Je me réjouis donc des nouvelles perspectives de coopération à travers la signature du présent Mémoire d'entente.

Je suis également convaincu que cet Accord est viable et qu'il renforcera l'efficacité de nos actions d'autant plus que nous partageons le même idéal.

L'UEMOA, comme le Club du Sahel, partage, en effet, le même idéal : celui de **« réduire l'écart entre les futurs souhaitables et les futurs redoutables pour la région. »**

Ce combat, nous le mènerons ensemble au profit de l'ensemble des populations de l'Afrique de l'Ouest.

**Je vous remercie de votre aimable attention.**